



Cantonales et Municipales **UN BON CRU !**



Vie Fédérale :

**Le Congrès 2008
du Parti Socialiste : pp. 2 et 3**

Edito : p. 3

Dossier :

**Gagner pour quoi faire ? pp. 4
et 5**

Vu/Entendu : p. 6

Nos collectivités :

La précaution s'impose : p. 6

Le monde autour de nous :

**A propos de la directive
"Retour" : p. 7**

Vie des sections :

Bain-de-Bretagne : p. 8

Agenda : p. 8

Le congrès du Parti Socialiste



LE CONGRÈS 2008 DU PARTI SOCIALISTE

Tous les trois ans, le Parti Socialiste se réunit en congrès afin de déterminer son orientation générale et de désigner ses dirigeants à tous les niveaux : national, fédéral, de section. Peuvent voter tous les militants ayant adhéré au moins 6 mois avant la date du scrutin et à jour de leurs cotisations, et ayant été présentés en section conformément à l'art. 2.1.4 des statuts. Pour le Congrès de Toulouse, qui aura lieu du 7 au 9 novembre, le vote des militants sur les motions se tiendra le jeudi 23 octobre, et la date limite de présentation en section retenue par le Conseil National est le 31 mars 2008.



Edmond Hervé lors du vote des motions en 2005

LES CONTRIBUTIONS

Le congrès débute par une phase de débat sans vote autour de contributions générales sur la politique du parti et de contributions thématiques sur des sujets précis proposés par les membres du conseil national. **Les contributions générales** sont le plus souvent rédigées par des membres des instances nationales et peuvent avoir vocation à devenir des motions.

Les **contributions thématiques** peuvent être rédigées par tout militant ou groupe de militants (section, commission thématique, fédération...). La Commission Fédérale Edu-

cation, sous la direction du délégué fédéral Roger Masson, a ainsi déposé une contribution thématique sur l'enseignement supérieur pour le Congrès de Dijon (2005).

Pour pouvoir être présentée, une contribution thématique doit obtenir la signature d'au moins un membre d'une instance nationale (Conseil National, Secrétariat National, Commission Nationale de Contrôle des Finances et des Comptes, Commission Nationale des Conflits). Dans la pratique, la signature d'un Premier Secrétaire Fédéral, membre de droit du Conseil National, peut faire l'affaire.

Les contributions sont à remettre à partir du 15 juin ; un Conseil national d'enregistrement se tiendra le 1^{er} juillet et il est prévu que les contributions arrivent au plus tard le 7 juillet chez les militants. Une assemblée départementale de présentation des contributions est prévue pour le mardi 9 septembre.

SYNTHÈSE ET MOTIONS

Un mois à deux mois après le début de cette phase se tient un Conseil National dit «de synthèse» dont l'objectif est de débattre pour arriver à une seule motion. En raison de la trêve estivale, il aura lieu le 13 septembre. Si la synthèse n'est pas obtenue, plusieurs motions sont soumises au vote des militants. Comme les contributions générales, ces motions seront présentées en assemblée départementale, le jeudi 16 octobre pour l'Ille-et-Vilaine. Les courants se forment à partir des différentes motions.



Des militants d'Ille-et-Vilaine au Congrès du Mans (2005)

Pour éviter la personnalisation et marquer l'égalité de tous les camarades, les motions sont désignées à tour de rôle par des lettres ou par des chiffres. Dans la pratique, elles sont souvent évoquées sous le nom de leur principal signataire. A titre d'exemple, lors du Congrès du Mans (2005), la motion 1 était dite motion Hollande, la 2 Fabius.

VOTE

Le vote des militants a lieu le même jour et dans les mêmes conditions, qui sont adoptées par le Conseil national : c'est le règlement du Congrès. Le vote se fait dans chaque section, à bulletin secret et de façon personnelle. Il n'y a pas de procuration. Nous voterons donc tous personnellement le jeudi 23 octobre.

Dès lors, les résultats sont proclamés. Pour la section, la motion arrivant en tête l'emporte. La répartition des membres de la Commission Administrative (dit bureau de section) se fait à la proportionnelle à la plus forte moyenne, en respectant la parité (en théorie) tant que faire se peut (en pratique). Le même principe s'applique pour les Conseils fédéraux et national, les Bureaux Fédéraux et National et toutes les autres commissions.

Enfin, ce vote permet selon le même principe de proportionnelle, de désigner les délégués au Congrès fédéral qui lui-même votera en respectant la proportionnelle au niveau fédéral pour les délégués au congrès national. Le Congrès fédéral est programmé pour le samedi 25 octobre. A cette occasion seront élus 30 membres, soit 2/3 des membres du Conseil Fédéral au titre des motions.

CONGRÈS NATIONAL

Une synthèse peut se faire lors du congrès, entre les délégués de plusieurs ou de toutes les motions. Il s'agit soit d'une synthèse générale, soit d'une synthèse partielle. En absence de synthèse générale, la ligne du PS est déterminée par la motion majoritaire adoptée par le congrès. Cette ligne est dès lors celle qui vaudra pour les trois années suivantes.

ELECTION DES PREMIERS

Un dernier vote en section, pour notre fédération le jeudi 13 novembre, aura pour objet la désignation du Premier Secrétaire National, du Premier Fédéral et du secrétaire de section. Le Conseil National, élu lors du Congrès, désigne en son sein le Bureau National, puis au sein du Bureau National le Secrétariat Na-

tional sur proposition du Premier Secrétaire (art. 7.15). Cette élection aura lieu le samedi 15 novembre.

Au niveau fédéral, on complète le Conseil Fédéral : le dernier tiers de ses membres (15 membres) sont des secrétaires de section désignés par l'ensemble des secrétaires de section de la Fédération. Enfin, le premier Conseil Fédéral désigne le Bureau Fédéral et le Secrétariat Fédéral sur proposition du Premier Fédéral. En Ile-et-Vilaine, c'est le 21 novembre que la nouvelle équipe prendra les manettes pour trois ans.

A lire : Statuts et règlement du Parti Socialiste – mis à jour au 12 juillet 2006. Disponible en format pdf sur l'Unité 35 en ligne.



Vote des délégués, lors du Congrès Fédéral de Betton (2005)

ET UNE CONVENTION NATIONALE POUR MODIFIER LES STATUTS ET LA DÉCLARATION DE PRINCIPES

Afin que le Congrès de Toulouse porte exclusivement sur l'orientation, le Conseil National a décidé la tenue d'une Convention Nationale qui aura lieu le 14 juin et dont l'objet est la modification des statuts et de la déclaration de principes. Nous sommes déjà dans ce calendrier puisqu'il s'agit de la poursuite du travail de rénovation engagée au lendemain de l'élection présidentielle et des élections législatives de 2007. Les propositions de modifications statutaires doivent être présentées à la mi-avril en Conseil National. Avant l'envoi des textes définitifs soumis au vote des militant(e)s, des propositions de travail seront adressées aux fédérations afin de permettre à celles-ci d'engager avec les sections des discussions, mais sans précision de date. Les propositions définitives, pour leur part, seront adressées aux militants pour le 6 mai, et soumises à leur vote le 29. Une Convention fédérale se tiendra le 6 juin.

Edito



Par
**Frédéric
BOURCIER,**
Premier
Secrétaire Fédéral

Après la victoire, un congrès utile aux Français.

La victoire de la Gauche aux dernières élections municipales et cantonales constitue évidemment un avertissement sérieux à Nicolas Sarkozy et à son gouvernement. Si nous pouvons en effet nous féliciter de cette confiance que les Français nous accordent sur le plan local, nous devons aussi mesurer ce qu'elle signifie en termes de responsabilité. Aujourd'hui la précarité envahit tout, l'initiative économique est en panne, les inégalités n'ont jamais été aussi insolentes, l'incertitude pèse sur le rôle de la France dans le monde. Nous devons apporter la preuve de l'efficacité de l'action politique. Nous devons le faire dans un contexte où l'Etat se désengage massivement en transférant nombre de compétences aux collectivités territoriales sans transférer les budgets nécessaires.

Il nous faudra donc assumer des hausses d'impôts dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat. Nous serons interpellés dans les territoires pour compenser les coupes budgétaires des politiques ministérielles.

A cet enjeu au local s'ajoute l'interrogation sur notre capacité à travailler et à agir au niveau national et au niveau européen pour incarner un changement possible après douze ans de chiraquisme et cinq ans de «Sarkozyte aigüe». Nous y répondrons tout d'abord par notre congrès. Nul ne nous reprochera le choc des ambitions dès lors qu'il s'articulera avec un débat sur les défis de la société française. Si nos textes et autres motions ne mettent en avant que des clivages artificiels pour nourrir la concurrence interne au Parti Socialiste, alors nous serons à juste titre moqués et à terme sanctionnés.

Il nous faut un congrès utile aux Français. Après la victoire électorale, c'est désormais notre responsabilité militante à toutes et tous.

GAGNER, POUR QUOI FAIRE ?

Au lendemain des élections cantonales et municipales, notre Fédération affiche **un bilan satisfaisant** :

Pour les municipales, nous constatons d'une part une ville centre et son agglomération renforcées avec des victoires plus qu'emblématiques : Chavagne, Bruz, Cesson... et d'autre part des victoires dans des communes comme Montauban, Pleurtuit, qui illustrent le travail de fond et de conviction de la gauche.

Pour les cantonales, un gain de quatre cantons vient renforcer la majorité départementale. Cette assise de 33 Conseillers Généraux contre 20 à la minorité offre de nouvelles forces, de nouveaux atouts pour les trois années de travail qui s'annoncent et ainsi préparer sereinement 2011.

Notre bilan s'apprécie au regard des **objectifs de début de campagne**, qu'il est important de se remettre en mémoire :

Pour Rennes, l'objectif était d'assurer la continuité à l'heure d'un passage de témoin qui constitue toujours un point de fragilité. La victoire fut belle. La qualité de la campagne — parfaitement anticipée et conduite — a d'ailleurs été saluée comme telle par l'électorat.

Sur l'ensemble du département, il importait de conquérir de nouvelles villes ou communes. Le bilan est correct, j'y reviendrai : le nombre de socialistes en responsabilité dans des exécutifs municipaux s'est accru, ce qui est encourageant, notamment pour les sénatoriales.

Pour le Conseil Général, il s'agissait-là de notre première campagne comme majoritaire, quatre ans seulement après avoir pris les rênes d'une assemblée dirigée de tous temps par la droite. Le gain de cantons correspond aux objectifs fixés et démontre que tous les cantons sont désormais gagnables.

Pierre Morin
Secrétaire Fédéral en charge des Elections



Pierre MORIN

Gagner des élections est toujours plus agréable que de les perdre. Cependant gagner n'est pas une fin en soi, mais la condition nécessaire à l'action pour le bien de nos concitoyens.

Enseignements

Les **enseignements** à tirer de ces résultats sont riches.

Le premier enseignement est que nous avons tous été tirés par un **mouvement de contestation** contre N. Sarkozy. Pour autant, cela ne suffit pas pour engranger des victoires. Il faut donc **analyser nos spécificités, celles qui nous ont tirés vers le haut, celles qui nous ont piégés.**

Nos victoires au Conseil Général, sur Rennes, Fougères, Le Rheu, Chartres, Pleurtuit... rassemblent ce qui crée les conditions de la réussite électorale : des chefs de file — au premier rang d'entre eux, Jean-Louis Tourenne comme Daniel Delaveau — qui affichent une vision et **une ambition pour leur territoire**, et des exécutifs qui, à leurs côtés, travaillent dans l'unité. De ce fait, et je pense tout particulièrement au **Conseil Général et à la ville centre qui sont de véritables moteurs, des bilans de mandat synonymes de crédibilité sont présentés à la population.**

Dans la besace des conditions du succès,

il faut également rajouter la capacité de la fédération, en lien avec les élus, à **tisser des liens pour qu'émerge un vivier de militants** prêts à prendre des responsabilités politiques lorsque les échéances arrivent.

Au nombre des enseignements également, notre parti ne s'honorerait pas s'il ne regardait pas de face **les conditions de la défaite**. Et il n'y a pas de secret : la **division** nous coûte cher. Je pense à Chantepie bien sûr, mais également à Cancale. Ces deux situations sont d'une nature différente mais que le coût politique est élevé ! Notre Fédération se doit dès à présent d'analyser ce qui s'est passé, sans tabou, dans le détail.

Renforcés au Conseil Général, bien assis à Rennes et au sein de l'agglo, nous devons regarder dès aujourd'hui vers les 4 années à venir car elles offrent pas moins de cinq élections : sénatoriales en 2008, européennes en 2009, régionales en 2010, cantonales en 2011, présidentielle et législatives en 2012. La Fédération tiendra pleinement son rôle pour préparer ces échéances et coordonner l'action des sections pour diffuser nos valeurs en tous points du département.

P.M.

Notre bilan porte à satisfaction. J'attire cependant l'attention de tous les camarades sur deux points :

- **Rennes et Rennes métropole restent un territoire fort pour la gauche. Fougères l'est aussi. Les autres pôles urbains restent fragiles et en devenir** : Saint-Malo, Vitré, Redon, Montfort. Voilà un plan de travail à mettre en œuvre sans tarder.
- **L'abstention élevée**, notamment sur certains quartiers dits «populaires», qui nous sont traditionnellement favorables.

P.M.

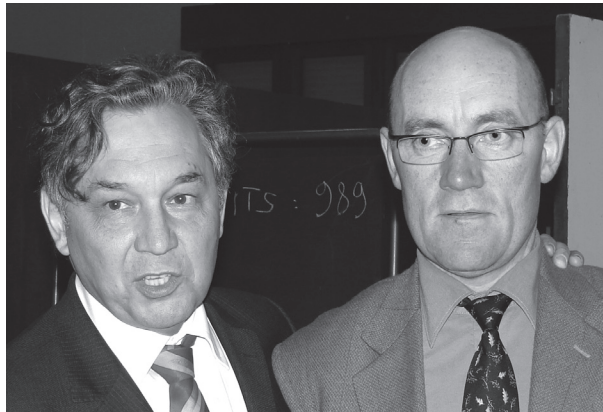
POUR DÉFENDRE LES VALEURS DE LA GAUCHE

Saint-Méen était un canton donné comme impossible ou pour le moins très difficile à gagner. Le chef-lieu n'a jamais eu ni maire ni conseiller municipal de gauche. Les électeurs du canton ne sont en général que 35% à voter à gauche. Pourtant, Armel Jalu, maire du Crouais depuis 2001, a réussi à arracher près de 20% de plus.

Gagner, pour quoi faire ?

C'est une évidence : «pour défendre les valeurs de la gauche : solidarité, justice sociale, égalité des chances, échange...» en poursuivant et approfondissant la politique du Conseil Général sur les 4 dernières années.

Un discours et des actes en phase avec les attentes d'une population qui a de plus en plus de mal à boucler les fins de mois : «Saint-Méen est un canton éloigné de Rennes, en limite des Côtes-d'Armor et du Morbihan. Mais on est la «grande banlieue» : beaucoup de gens viennent y habiter à cause du prix du foncier, en travaillant à Rennes.



Marcel ROGEMONT et Armel JALU

Bien sûr, l'idéal serait que les entreprises s'installent dans le canton. Le coût du transport est de plus en plus élevé. Les services de cars *Illeneo* sont très appréciés. On devrait aussi développer des accords avec la région, des synergies avec la SNCF...» Un thème fondamental et qui comptera de plus en plus.

C'est cependant aux déplacements doux (ex. vélo) qu'Armel sera délégué : «pas du vélo comme les Vélis», mais pour des balades, des randonnées, la redécouverte de sites qu'on ne voit pas en voiture... on a beaucoup de voies vertes et il faut les développer. C'est quelque chose que les gens aiment bien, et qui permet de resserrer les liens familiaux, parents et enfants pratiquant ensemble la même activité». Renforcer les liens, voilà l'illustration de la grande ambition du Conseil Général : la solidarité.

Et un élément qui participe à la qualité de vie, l'objet de la Commission n°5 dont Armel sera également membre. C'est cette commission qui traite de la question des déchets. «Les déchets, tout le monde en produit et personne n'en veut. Sur le canton, nous aurons à gérer la question du centre d'enfouissement de Gaël. Quand il y a des problèmes, il ne faut pas les fuir...» Une attitude responsable et courageuse, inscrite dans le moyen et le long terme.

MICHEL BIHAN, MAIRE DE CESSON-SÉVIGNÉ

VIE CITOYENNE, RECONNAISSANCE ET GRANDS PROJETS

Gagner Cesson, pour quoi faire ?

La première mesure prise était symbolique : la création de la commission d'accessibilité pour les personnes handicapées dans tous les lieux publics et privés recevant du public. C'est une loi de février 2005 ; trois ans après la commission n'était pas en place, ce que nous allons faire avant la fin avril. Nous avons déjà un conseiller délégué, Michel Lozac'hmeur, qui a été le créateur du service *HandiStar* et qui est très actif.

Une autre des premières mesures prises est le rapprochement entre les élus et les citoyens. Nous avons commencé tout de suite, dès le Conseil Municipal du 27 mars : il y avait beaucoup de Cessonnais et tous n'ont pas pu rentrer ! Le 5 avril, nous avons inauguré notre permanence d'élus, quelque chose qui n'existait pas. Le samedi matin, c'est jour de marché à Cesson, c'est le jour où il y a le plus de monde dans la commune et la mairie était

fermée. Donc on l'ouvra. Et tous les jeudis matins, c'est la matinée rendez-vous des Cessonnais, je suis à leur disposition pour les recevoir.

Une autre des mesures, annoncée depuis le tout début de la campagne, est une action de reconnaissance du personnel communal. Nous avons un personnel important : environ 300 personnes, et pas d'élus référent. Il y avait comme un sentiment d'oubli au sein du personnel communal. Symboliquement, j'ai pris cette délégation, et nous allons organiser tout prochainement deux assemblées générales, pour que tous les employés communaux puissent y venir. Voilà une décision rapide et qui a du sens.

Pour la concertation et la vie citoyenne, nous avons un très gros projet que nous allons réaliser assez vite : un espace citoyen qui comportera une grande salle de réunion pour accueillir le Conseil Municipal, les mariages et les réunions — la salle actuelle est trop exiguë — ;



Michel Bihan, entouré de Christiane Anneix, Claudine David, porte l'avenir... et le fils d'un militant

avec à côté des lieux d'accueil et d'écoute : des permanences de psychologues, éventuellement, pour les jeunes ; d'information sur les économies d'énergie, la façon d'obtenir des documents d'urbanisme... Pendant la campagne, nous avons constaté l'intérêt de la population pour ces questions. Pour mettre en place cet accueil et cette écoute, soit nous formerons du personnel communal, soit nous solliciterons des partenaires extérieurs.

Par la suite, nous lancerons les grands projets d'aménagement, d'urbanisme, qui se font sur le long terme.

Propos recueillis par **Marine Clabé**

Retrouvez les interviews complètes d'Armel Jalu, Michel Bihan et d'Hervé Utard (candidat sur le canton d'Argentré-du-Plessis) sur www.ps35.org/unite

1000 emplois créés par le réseau «Entreprendre Bretagne».

Depuis 2003, plus de 1 000 emplois directs ont été créés grâce à Réseau «Entreprendre Bretagne». Cette association, dont le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine et la Région Bretagne sont partenaires dont l'objectif est d'accompagner les créateurs ou repreneurs de PME, a soutenu près de 80 entreprises qui ont généré ces 1 000 emplois.

Réconcilier l'Europe et ses citoyens.

Le Comité des Régions, où siège une élue d'Ille-et-Vilaine, travaille à rapprocher l'Europe de ses citoyens. Juliette Soulabaille, de Corps-Nuds, a fait procéder à un sondage européen sur les jumelages et les actions de coopération. Elle en présentera les résultats le 18 avril. L'élue a aussi proposé de «mettre en exergue tous les jumelages entre la France et les pays européens et d'en faire un événement afin de réconcilier l'Europe et ses concitoyens».

Lettre aux militants.

Cher(e) Camarade,

Après 156 ans ininterrompus de majorité de droite, tu as, avec l'ensemble des militants, amené la gauche au pouvoir au Conseil Général d'Ille-et-Vilaine : en élaborant un projet charpenté autour de la volonté de construire une société plus harmonieuse, qui accueille plus qu'elle n'exclut, donne à chacun les conditions de son épanouissement et de l'expression de ses talents, offre aux plus vulnérables — personnes âgées dépendantes, handicapés, demandeurs d'emplois — le droit d'accéder à la vie sociale, aux loisirs, à l'exercice de la citoyenneté.

Ainsi commence la lettre que Jean-Louis Tourenne a adressé aux militants pour leur expliquer sa démarche de se représenter à la présidence du Conseil Général. Nous vous invitons à retrouver les cinq pages de ce courrier sur :

www.ps35.org/unite

Nos collectivités

OGM

«La précaution s'impose»

Le député Philippe Tourtelier est intervenu à l'Assemblée Nationale lors du débat sur les OGM

Le débat que nous avons aujourd'hui sur les OGM est fondamental pour tout humaniste : il met en jeu notre attitude par rapport à la science, notre conception du progrès et notre responsabilité dans l'utilisation de la technique. Or le 21^e siècle nous invite à nous interroger sur ces 3 notions : la science, le progrès et la responsabilité. Alors que savons-nous des OGM et des Plantes Génétiquement Modifiées (PGM) en particulier ? Sont-elles sources de progrès ?

En quoi engagent-elles notre responsabilité vis-à-vis des générations futures ?

Que savons-nous des OGM ? La recherche a un immense domaine à explorer : il reste en particulier beaucoup d'incertitudes sur le fonctionnement du génome et ses interactions avec son environnement [...].

Ce qui est acceptable dans une démarche de recherche, ne l'est plus dans une dissémination volontaire. Alors attendons la mise au point de techniques de «transgénèse propre», sur lesquelles la recherche travaille, pour avoir un transfert de gène plus contrôlé et plus efficace, c'est à dire un transgène placé dans un endroit connu du génome et en une seule copie.

Tout ceci devrait donc nous conduire à appliquer le principe de précaution : dynamiser la recherche pour lever les incertitudes et, en attendant, ne pas permettre les cultures commerciales de PGM.

Mais disent certains, vous ne croyez pas au Progrès puisque vous ne voulez pas développer les avantages apportés par les OGM.

La notion de développement durable nous a appris à raisonner constamment dans l'espace et dans le temps : ce qui est un progrès pour cer-

tains ne l'est pas forcément pour tous ; ce qui semble un progrès à un moment donné peut s'avérer dangereux plus tard (le DDT, l'amiante...). Quels sont les avantages les plus souvent invoqués pour les PGM ? Sont-ils universels et fiables dans le temps ?

Les grandes cultures commerciales d'OGM répondent à la demande de certains agriculteurs (combien sont-ils ?), mais va à l'encontre des sou-

hais des consommateurs. Quant aux bénéfices attendus par les agriculteurs, on manque singulièrement de recul pour les confirmer : avec les risques avérés d'insectes devenus résistants, et de prolifération de plantes sauvages devenues génétiquement modifiées, les meilleurs rendements du début seront-ils pérennes ? Rien n'est moins

sûr... Sera-t-on amené à augmenter les doses de pesticides comme aux États-Unis ? Avec quelles conséquences sur la santé ? Quelle sera l'attitude des consommateurs ? La précaution s'impose... [...]

En conclusion, quel constat ?

Une science encore très incertaine dans ses connaissances et ses méthodes des progrès mal assurés ou actuellement virtuels, des risques potentiellement irréversibles, très importants : rien ne peut justifier l'urgence de l'autorisation des cultures commerciales d'OGM. Ce projet de loi ne doit pas être celui du reniement du principe de précaution et du Grenelle de l'Environnement. Aujourd'hui, prenons nos responsabilités en laissant le choix de leur alimentation aux générations futures.



Retrouvez le texte complet de l'intervention de **Philippe Tourtelier** sur son site : www.philippe-tourtelier.fr

Le monde autour de nous

A propos de la Directive «Retours»

A l'été prochain, le Parlement européen devra débattre, suite à la proposition de directive de la commission européenne, des procédures de retour des ressortissants de pays tiers en séjours irréguliers. Un rappel des enjeux et du contexte est nécessaire afin d'éviter tout amalgame.

Alors que la proposition initiale de la Commission européenne mettait avant tout l'accent sur le volet répressif de la directive, le groupe PSE du Parlement européen a souhaité renforcer le volet humain de cette proposition. L'adoption d'un certain nombre d'amendements en commission des Libertés dont je suis membre montre que nous y sommes parvenus sur un certain nombre de points. Ainsi : les **expulsions collectives sont interdites** ; la situation des ressortissants de pays tiers faisant l'objet d'une procédure d'expulsion sera examinée **au cas par cas**, en tenant compte de critères individuels et objectifs ; les mineurs non accompagnés ne pourront pas être expulsés ; **l'intérêt supérieur de l'enfant** devra être pris en compte à tous les stades de la procédure ; une **révision par un juge** de la situation en rétention est prévue dans les 48 heures suivant l'arrivée en centre de rétention, puis une fois par mois au minimum ; etc.

Cette liste n'est pas exhaustive et vise à montrer les avancées non négligeables qui ont pu être obtenues à ce jour. Nous continuons à nous battre pour que les conditions de rétention de ces migrants respectent la dignité humaine, et ce, **partout en Europe** et en tenant compte des disparités d'un pays à l'autre.

Pour autant, ces efforts n'ont pas encore permis de modifier de façon satisfaisante la question relative à la durée de rétention. Il s'agit là du principal point d'achoppement. Nous avons voté pour une durée maximale de 3 mois mais la durée maximale retenue est finalement de 18 mois.

Au cours des différentes discussions et négociations avec les autres groupes politiques, nous avons toujours insisté sur le fait que si les autorités ne sont pas parvenues à renvoyer une personne dans la première semaine, la prolongation de ce délai s'avèrera le plus souvent inutile.

Pour autant, il faut rappeler que **sans directive, pas d'harmonisation : les Etats membres continueraient alors à appliquer leurs propres règles**. Aujourd'hui, plusieurs pays européens sont dépourvus de tout encadrement juridique. La situation oscille ainsi entre aucune limitation de durée (Royaume Uni, Suède, Finlande, Estonie), 18 mois (Allemagne, Malte) et 10 mois (Pologne). Malgré cette durée excessive de rétention, doit-on renoncer aux réelles avancées énoncées ?

Parallèlement, il faut souligner que **la directive n'obligerait en rien les Etats membres ayant des dispositions plus favorables à les modifier**. En cas d'adoption, la France ne serait pas contrainte à faire passer la durée maximale de rétention de 32 jours à 18 mois.

Nous continuons donc le combat jusqu'au vote qui devra intervenir d'ici l'été prochain pour que cette nécessaire har-

monisation se fasse par le «haut» c'est-à-dire en mettant l'accent sur la dignité humaine.

La politique actuellement menée par le gouvernement français et le ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du co-développement, Monsieur Brice Hortefeux, visant à régler la question des étrangers en situation irrégulière sur le territoire français par des expulsions massives et sans discernement, dans une seule logique chiffrée, est d'ailleurs de mauvais augure pour ce bras de fer qui s'annonce entre le Parlement européen et le Conseil. N'oublions pas que la France prendra le relais de la Slovaquie et présidera l'Union européenne le 1^{er} juillet 2008.

Pour autant, vous pouvez compter sur ma détermination et celle de mes collègues du groupe PSE pour obtenir un texte qui fasse de la dignité de la personne humaine la seule boussole de ce projet de directive.

Roselyne Lefrançois
Députée européenne

Retrouvez l'intégralité du texte sur
www.ps35.org/unite



La vie des sections

La section de Bain-de-Bretagne

«Nous investir pour la prochaine fois»

Une section intercantonale, dont le territoire s'étend sur les cantons de Bain, du Sel-de-Bretagne et du Grand-Fougeray, tous trois renouvelables en 2011. Une terre de mission puisque la population de ce secteur est de près de 31 000 personnes, et la section ne compte que 15 adhérents et le même chiffre de sympathisants, dont une douzaine participe régulièrement aux réunions.

Difficile donc de mailler le territoire en profondeur, même si, souligne le secrétaire avec une pointe d'orgueil, «chacun des adhérents a fait campagne, de militant actif à spectateur vigilant». Ce manque de base se retrouve dans les résultats des élections municipales.

Les faiblesses de la liste

A Bain-de-Bretagne, le choix est allé à une liste PS-PC-Verts qui était une nouveauté en soi, «la première fois qu'une alliance aussi marquée était affichée», indique Jean-Yves Leclerc, également tête de liste. «Nous avons obtenu notre équipe assez tard, donc peut-être qu'elle n'était pas assez forte pour travailler la campagne. Les deux autres équipes étaient bien mieux implantées, et dans la seconde équipe il y avait un certain nombre de personnes ayant des réseaux familiaux et professionnels plus importants que les nôtres».

Les deux autres équipes, ce sont la liste UDF-Modem (non affichée) qui a emporté 22 des sièges, et une liste issue d'une division de la droite mais qui ne s'est jamais affichée comme telle, et s'est au contraire

revendiquée liste du changement, indépendante et apolitique. Le secrétaire de section ne décolère pas : il en veut plus à cette liste-là qu'à l'autre, dit-il, car «elle entretient la confusion dans l'esprit des gens».

Un nouveau départ

«Nous accueillons nos camarades d'autres cantons mais j'ai un désir clair : que le renforcement se fasse aussi avec des adhésions à Bain, notamment celles de la dizaine de sympathisants qui étaient présents sur la liste, mais pas seulement».

Il considère aussi que cette campagne a permis d'avoir une équipe nouvelle et qui a travaillé, même si elle a manqué de temps. «A nous de nous investir pour la prochaine fois», prévoit-il déjà. «Nous avons créé une association qui regroupe les gens qui sont sur des valeurs de gauche. Nous allons continuer à développer cela».

La section inscrit désormais dans ses traditions le banquet républicain thématique, ouvert largement à la population : après celui de 2006 qui avait notamment reçu Jean-Louis Tourenne pour échanger sur les relations entre les communes et les Conseils Général et Régional, et celui de 2007 dont l'invité était Jean-René Marsac, en tant que député, et entouré de nombreux maires et adjoints pour parler des compétences de la commune, celui de 2008 est déjà dans les esprits. «Nous nous sommes rapprochés de la nouvelle section de Guichen, sur la question du développement du Pays des Vallons de Vilaine. Et nous faisons des réunions communes avec les sections de

la circonscription. La prochaine se tiendra le 29 avril, pour faire un point sur les campagnes et la prospective, avec le député Jean-René Marsac, la Conseillère générale Rozenn Geffroy et Pierre Morin, Secrétaire Fédéral en charge des Elections. «La Fédération nous a beaucoup soutenu, pour l'impression des tracts, des invitations... il faut continuer ça, car nous avons autant besoin de soutien matériel que moral !»

Marine CLABÉ
Secrétaire Fédérale



À vos agendas

Mardi 6 mai, 20 h 30 :

Conseil Fédéral.

Jedi 29 mai :

Vote dans les sections (déclaration de principes/modifications statutaires).

Vote liste Elections Sénatoriales.

Vendredi 6 juin, 20 h 30 :

Conseil Fédéral/Convention.

Samedi 14 juin :

Convention Nationale.

Mardi 1^{er} juillet :

Conseil National.

Mardi 8 juillet, 20 h 30 :

Conseil Fédéral.

29/30/31 août :

Université d'Été de La Rochelle.

Mardi 9 septembre, 20 h 30 :

Assemblée départementale de présentation des contributions.

Samedi 13 septembre :

Conseil National de synthèse.

Mardi 16 septembre, 20 h 30 :

Conseil Fédéral.

Dimanche 28 septembre :

Date probable des élections sénatoriales.

Samedi 4 octobre :

Université de rentrée.

Dimanche 5 Octobre

Fête de la ROSE

Réservez votre journée

LE GROUPE SOCIALISTE ET DÉMOCRATE DE PROGRÈS

recherche deux collaborateurs

Consultez l'offre sur :

<http://www.ps35.org/unite>

rubrique : Nos collectivités